



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;  
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Séance du 16.01.18**

---

**#Objet : Interpellation avec motion de M. Michel COLSON relative à l'appel urgent pour une famille en détresse à Watermael-Boitsfort#**

---

Séance publique

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Mon interpellation porte sur un sujet délicat.

Pour 2 raisons : il concerne des personnes en séjour illégal que je ne nommerai bien évidemment pas.

Il aborde un sujet sensible qui ne peut se résoudre par des résolutions du type « y a qu'à ».

Comme d'autres habitants de Watermael-Boitsfort, j'ai été interpellé au même titre que les participants à la manifestation il y a quelques mois sur le thème Watermael-Boitsfort commune hospitalière, par deux de nos concitoyens.

Dans leur « appel à l'aide urgent pour une famille en détresse à Watermael-Boitsfort », ils rappellent qu'en 2014 les occupants de l'église du Gésu étaient expulsés par les forces de l'ordre et que Watermael-Boitsfort avait pris la décision d'accueillir 3 familles.

Je vous avais d'ailleurs interpellé à l'époque à ce sujet, non pour stigmatiser une attitude que je salue, mais pour attirer votre attention toute particulière sur les mesures d'accompagnement de ces 3 familles par des organismes spécialisés qui bénéficient d'une expertise que même notre CPAS ne peut revendiquer.

Il se fait que, suite à une décision prise par notre Conseil communal, prise logiquement à huis clos et en toute discrétion, la commune a obtenu un jugement d'expulsion d'une de ces familles, expulsion qui a été exécutée le 19 octobre dernier.

Il s'agit d'un jugement que je ne commenterai donc pas.

Mais pour la bonne information de l'ensemble des membres du Conseil, il faut savoir que cette famille marocaine est composée des parents et deux enfants de 10 ans et de 2 ans et demi et que la raison évoquée pour l'expulsion est le non-paiement des charges liées à ce logement, la commune ayant exonéré ses occupants de tout paiement de loyer.

Or, il faut savoir que cette famille est sans papier donc sans aucune ressource et vit au jour le jour grâce à des aides diverses en nature, colis alimentaire, bons divers et aides octroyées par le CPAS comme les frais médicaux, la cantine scolaire et les cartes de transport.

Il faut également savoir que les 2 enfants sont scolarisés dans la commune en 5<sup>ème</sup> primaire et en 1<sup>ère</sup> maternelle. Les concitoyens qui nous interpellent disent avoir beaucoup discuté avec les responsables communaux directement concernés afin que cette expulsion soit annulée ou au moins reportée après l'hiver mais en vain.

Cette famille a alors repéré une maison vide depuis plusieurs mois et a décidé de s'y installer en y vivant dans des conditions assez pénibles jusqu'à la récupération de leurs affaires mises au dépôt communal et à une décision solidaire citoyenne de faire ouvrir le compteur de gaz pour leur procurer du chauffage.

Comme on pouvait le redouter, le propriétaire a découvert la chose et a sommé cette famille de déguerpir au plus vite.

Notre Conseil communal s'est déjà penché à deux reprises à tout le moins sur le sujet de l'asile en adoptant le 25/03/2014 et le 15/09/2015 des motions relatives à cette problématique, ce dont je me réjouis.

Mais nous savons également que nous allons être sollicités lors du Conseil communal prochain par une interpellation citoyenne visant à proclamer la commune de Watermael-Boitsfort commune hospitalière. Dans le texte qui nous sera soumis est notamment pointé, je cite, « que la commune, le CPAS et le réseau associatif local ont déjà pris une série d'initiatives visant à mettre en place des conditions d'accueil, notamment en mettant à disposition des logements pour accueillir des familles en errance expulsées de l'église du Gésu par le Bourgmestre de Saint-Josse ».

DÉFI souhaite sincèrement pouvoir travailler sur un texte de motion qui puisse recueillir l'unanimité. Mais il trouverait totalement cynique d'adhérer le mois prochain à une motion généreuse en ignorant la situation que j'évoque dont l'urgence est bien présente et dans laquelle la responsabilité de la commune est engagée.

En conséquence, je propose la motion suivante :

Vu les motions déjà votées par le Conseil communal de Watermael-Boitsfort en date du 25 03 2014 sur la situation des demandeuses et demandeurs d'asile Afghans et du 15 09 2015 sur l'accueil des demandeurs d'asile ;

Considérant que le Conseil communal, le CPAS de Watermael-Boitsfort et le réseau associatif local ont déjà pris une série d'initiatives visant à mettre en place des conditions d'accueil notamment:

- en créant la première initiative locale d'accueil (ILA) et pour mineurs étrangers non accompagnés (MENA) à Bruxelles en 2011 leur assurant un cadre et un accompagnement appropriés ;
- en augmentant la capacité d'accueil pour MENA de 10 à 15 en créant une ILA pour famille ;
- en prévoyant dans la rénovation d'un bâtiment du CPAS, 3 unités de logement spécifique dédiées au MENA qui doivent quitter l'ILA parce qu'ils ont atteint 18 ans ;
- en s'associant à une initiative d' AIS Delta visant à prendre en gestion un bâtiment qui accueillera du logement intergénérationnel dont une partie serait également dédiée aux anciens MENA ;
- en mettant à disposition des logements pour accueillir des familles en errance expulsées de l'église du Gésu par le Bourgmestre de Saint-Josse ;
- en lançant une collecte de dons matériels destinée aux associations en charge de l'insertion des demandeurs d'asile et des réfugiés ;
- en organisant une séance d'information et de sensibilisation à destination des services communaux en contact avec les migrants ;
- en organisant régulièrement à travers le Centre Culturel la Vénérie des événements visant à renforcer la sensibilisation sur la thématique des migrations ;
- en intégrant dans le règlement d'attribution de logements communaux la possibilité aux personnes sans titres de séjour de s'inscrire sur la liste d'attente ;
- en renseignant sur le site internet communal un ensemble d'informations permettant aux habitants qui le souhaitent, de contribuer à accueillir les migrants et les réfugiés ;

Considérant l'appel à l'aide urgent pour une famille en détresse à Watermael-Boitsfort,

Le Conseil communal, réuni en sa séance du 16 janvier 2018 :

- propose de réintégrer la famille concernée dans le logement dont elle a été expulsée le 19 octobre dernier ;
- à défaut, charge le Collège des Bourgmestre et Échevins, d'assurer l'hébergement en urgence de cette

famille et de l'orienter vers des organisations spécialisées en occupation temporaire.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

27 votants : 11 votes positifs, 15 votes négatifs, 1 abstention.

*Non : Olivier Deleuze, Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, José Stienlet, Guillebert de Fauconval, Cathy Clerbaux, David Leisterh, Hugo Périlleux-Sanchez, Odile Bury, Roland Maekelbergh.*

*Abstention : Jos Bertrand.*

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 17 janvier 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Alain Wiard